

METROLOGIE D'AMBIANCE ET BIO METROLOGIE DES AGENTS CHIMIQUES DANGEREUX (ACD).



FORMATION 2017

Public :

Médecin du travail

Objectifs :

- Rappeler les évolutions de la réglementation en la matière.
- Proposer une démarche raisonnée pour la mise en œuvre de programmes de surveillance environnementale et biologique des expositions.

Intervenant :

Toxicologue industriel.

Durée

2 jours (14 Heures)

Lieu

ASTI
2A Avenue de l'Escadrille Normandie-Niemen
31700 - Blagnac
Des sessions peuvent être organisées à la demande au sein du service pour des groupes de 4 personnes minimum.

Tarif 2017

1 500 € HT / jour pour un groupe de 4 à 10 personnes

Dates

Nous consulter

Contact

Secrétariat : 05 34 63 84 31

Programme

- Réglementation spécifique visant la métrologie des substances ACD.
- Algorithmes décisionnels pour la prescription, l'organisation, la conduite et l'interprétation des résultats de la surveillance environnementale et biologique.
- Aspects pratique : équipements et techniques d'échantillonnages, analyse instrumentale, etc...